

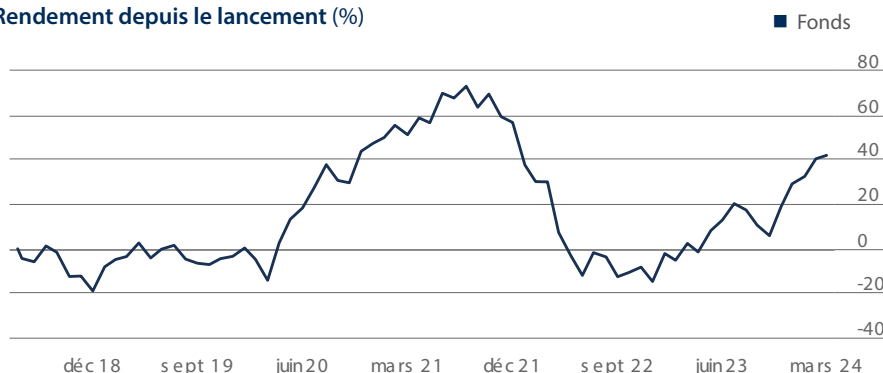
First Trust Dow Jones Internet UCITS ETF

Le Fonds est un fonds indicial géré passivement qui cherche à fournir aux investisseurs des résultats d'investissement qui correspondent de manière générale au cours et au rendement de l'indice Dow Jones Internet Composite IndexSM (l'« Indice »), avant frais et dépenses. L'Indice, fondé sur des règles, est conçu pour mesurer la performance des 40 actions les plus importantes et les plus activement négociées des sociétés américaines du secteur de l'Internet.

Performance

La performance passée ne saurait préjuger de la performance future

Rendement depuis le lancement (%)



Résumé des performances (%)	1 M	3 M	YTD	1 A	3 A	5 A	Depuis le lancement
Fonds	1,10	9,91	9,91	38,57	-2,08	8,02	6,24
Gestion indicielle	1,17	10,07	10,07	39,29	-1,59	8,58	6,81

La performance pour les périodes inférieures à un an est cumulative et annualisée pour celles supérieures à un an.

Rendement annuel sur 12 mois (%)	31.03.19	31.03.20	31.03.21	31.03.22	31.03.23	31.03.24
Fonds		-11,04	76,06	-13,99	-21,23	38,57
Gestion indicielle		-10,54	77,02	-13,56	-20,83	39,29

La performance du Fonds correspond à la performance de la catégorie d'actions depuis sa création, présentée nette de frais, y compris les dividendes réinvestis dans la devise de référence de la catégorie d'actions, à savoir en USD. Les performances peuvent varier à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises et des taux de change. Veuillez vous reporter à la section « Risques » en page 3 pour plus de détails sur les risques associés à un investissement dans le Fonds.

FOND	Acc USD
ISIN	IE00BG0SSC32
Catégorie d'actifs	Actions
Lancement du Fonds	18.06.2018
Lancement de la catégorie	18.06.2018
Total des frais sur encours	0,55%
Devise de référence	USD
Utilisation des revenus	Capitalisation
Actifs sous gestion	\$45,41 millions
Actions en circulation	1 600 002
Conforme à la directive OPCVM	Oui
Domicile	Irlande
Gestionnaire d'investissement	First Trust Advisors
Fréquence de rééquilibrage	Trimestrielle
Méthode de réplique	Physique – réplique intégrale
Classification SFDR	Article 6
Gestion indicielle	Dow Jones Internet Composite NTR Index SM

Informations boursières

Bourse	Dev.	Ticker	SEDOL
London Stock Exchange	GBP	FDN LN	BFX1B45
London Stock Exchange	USD	FDNU LN	BFNK3B3
Euronext Amsterdam	EUR	FDNE NA	BF8QJD0

ISA
 SIPP
 UK Reporting Status

CONTACT

+353 (0)1 913 1339

info@ftgportfolios.com

WeWork, 67 Avenue de Wagram, 75017, Paris

www.ftglobalportfolios.com

Portefeuille

10 PRINCIPALES PARTICIPATIONS (%)

Amazon.com, Inc.	10,07
Meta Platforms Inc.	8,01
Alphabet Inc.	5,75
Salesforce, Inc.	5,28
Netflix, Inc.	5,10
Alphabet Inc.	4,85
Cisco Systems, Inc.	4,54
PayPal Holdings, Inc.	3,35
Arista Networks, Inc.	3,16
Airbnb, Inc.	3,11

10 principales participations, en % de l'actif net total. Les participations en portefeuille sont susceptibles d'évoluer à tout moment. Les références à des titres spécifiques ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente et il convient de ne pas présumer ces derniers comme rentables.

10 principales participations, en % du total



ALLOCATION SECTORIELLE (%)

Technologie de l'information	42,13	<div style="width: 42.13%;"></div>
Services de communication	30,71	<div style="width: 30.71%;"></div>
Consommation discrétionnaire	20,86	<div style="width: 20.86%;"></div>
Finance	3,35	<div style="width: 3.35%;"></div>
Soins de santé	2,95	<div style="width: 2.95%;"></div>

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Cap. boursière maximale	\$1 884,1 mrd
Cap. boursière moyenne	\$21,6 mrd
Cap. boursière minimale	\$0,3 mrd
Cours/bénéfices	29,68
Cours/valeur comptable	6,59
Cours/flux de trésorerie	22,71
Cours/ventes	3,53

- L'indice Dow Jones Internet Composite IndexSM est un indice pondéré en fonction de la capitalisation boursière ajustée du flottant, visant à représenter les actions les plus importantes et les plus activement négociées parmi les sociétés américaines du secteur de l'Internet.
- Pour être éligible à l'inclusion dans l'indice Dow Jones Internet Composite IndexSM, une action doit être cotée sur le NYSE, le NYSE MKT ou le Nasdaq et satisfaire les critères suivants :
 - Générer l'essentiel de son chiffre d'affaires/ses recettes à partir de l'Internet ;
 - Négociation en Bourse depuis au moins trois mois ;
 - Capitalisation boursière moyenne ajustée du flottant d'au moins 100 millions de dollars sur trois mois.
- Les actions éligibles sont en premier lieu classées selon la capitalisation boursière moyenne ajustée du flottant sur trois mois, puis selon le volume d'échange moyen sur trois mois. Un classement final est calculé sur la base d'une moyenne équipondérée des classements de la capitalisation boursière et du volume d'échange.
- Les entreprises sont triées selon leur rang définitif et 40 entreprises sont sélectionnées, dont 15 classées comme relevant de l'activité « Commerce sur Internet » et 25 comme « Services sur Internet ».
- L'Indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière ajustée du flottant.
- La pondération de tout titre individuel est limitée à 10 % et la pondération globale des titres individuels ayant une pondération de 4,5 % ou plus est limitée à 45 %.
- L'Indice est rééquilibré chaque trimestre.

Risques

- Il se peut que le Fonds n'atteigne pas son objectif d'investissement et que la valeur des actions du Fonds baisse.
- Ni First Trust Global Portfolios Management Limited (« FTGPM ») ni aucune de ses sociétés affiliées ne garantissent la performance ou les rendements futurs du Fonds.
- Le Fonds peut être soumis au risque lié aux sociétés Internet. Les sociétés Internet sont soumises à des changements technologiques rapides, à la concurrence mondiale, à l'obsolescence rapide des produits et des services, à la perte de la protection des brevets, aux tendances cycliques du marché, à l'évolution des normes du secteur, à l'introduction fréquente de nouveaux produits et au risque considérable de posséder des sociétés à faible capitalisation qui ont récemment commencé leurs activités.
- Le Fonds peut être soumis au risque lié aux sociétés de technologie de l'information. Les entreprises de technologies de l'information sont généralement soumises aux risques suivants : évolution rapide des technologies,

cycles de vie courts des produits, concurrence féroce, tarification agressive des prix et réduction des marges bénéficiaires, perte de la protection des brevets, des droits d'auteur et des marques, tendances cycliques du marché, évolution des normes du secteur et introduction fréquente de nouveaux produits. Les entreprises de technologie de l'information peuvent être des entreprises plus petites et moins expérimentées, avec des lignes de produits, des marchés ou des ressources financières limités et un personnel de direction ou marketing moins expérimenté. Les actions des sociétés de technologie de l'information, en particulier celles opérant dans le secteur de l'Internet, ont connu des fluctuations extrêmes de prix et de volume qui sont souvent sans rapport avec leurs performances opérationnelles.

- Il n'y a aucune garantie que l'Indice continuera à être calculé et publié sur la base décrite dans le Prospectus. En outre, le rendement du Fonds peut ne pas correspondre au rendement de l'Indice.
- Voir également la description des risques applicables au Fonds dans la section « Facteurs de risque » du Prospectus.

Informations importantes

Cette communication promotionnelle est émise par First Trust Global Portfolios Management Limited (« FTGPM »), Fitzwilliam Hall, Fitzwilliam Place, Dublin 2, D02 T292. FTGPM est agréé et réglementé par la Banque centrale d'Irlande (« CBI ») (C185737). Le Fonds est également réglementé par la CBI.

Aucun élément contenu aux présentes ne constitue un conseil en matière d'investissement, juridique, fiscal ou autre, et il convient de ne fonder aucune décision d'investissement ou autre uniquement sur la base de celui-ci ; le document ne recommande ou ne suggère pas, implicitement ou explicitement, une stratégie d'investissement, ne tire pas de conclusions concernant une stratégie d'investissement pour le lecteur et ne fournit aucune opinion quant à la valeur ou au prix actuel ou futur d'un quelconque fonds. Il ne s'agit pas d'une invitation, d'une offre ou d'une sollicitation à s'engager dans une quelconque activité d'investissement, y compris un investissement dans le Fonds, et les informations, recommandations ou opinions exprimées dans le présent document ne constituent pas une offre de vente du Fonds.

Le Fonds est un compartiment à capital variable de First Trust Global Funds PLC (la « Société »), un fonds OPCVM à compartiments multiples appliquant le principe de la ségrégation des engagements entre les compartiments, constitué avec une responsabilité limitée en tant que société d'investissement à capital variable en vertu de la loi irlandaise et dont le numéro d'immatriculation OPCVM est 514357.

Les informations contenues dans cette communication promotionnelle ne sont pas exhaustives et doivent donc être lues conjointement avec le Prospectus du Fonds et la feuille d'information de base (« FIB ») qui contient des informations importantes ne figurant pas dans le présent support d'information, notamment les conditions d'investissement et les informations relatives aux risques et restrictions d'investissement, aux frais et dépenses et aux conflits d'intérêts. Les investisseurs potentiels sont priés de prêter une attention particulière aux informations sur les risques communiquées dans la section « Facteurs de risque » du Prospectus du Fonds (disponible en anglais) et les FIB (disponibles pour chaque catégorie d'actions de chacun des compartiments de la Société et dans l'une des langues officielles de chacun des États membres de l'UE dans lesquels chaque compartiment a été notifié en vue de sa commercialisation conformément à la directive 2009/65/CE [la Directive OPCVM]). Rien ne garantit que l'objectif d'investissement du Fonds sera atteint ou que le Fonds générera un rendement positif. Veuillez contacter FTGPM ou visiter le site www.ftglobalportfolios.com

pour obtenir le Prospectus et/ou les FIB. Les investisseurs et les investisseurs potentiels peuvent obtenir un résumé en anglais des droits des investisseurs et des informations sur l'accès aux mécanismes de recours collectif en cas de litige sur le site web suivant : https://www.ftglobalportfolios.com/Content/SUMMARY_OF_INVESTOR_RIGHTS.

Le Fonds est actuellement déclaré pour commercialisation dans un certain nombre d'États membres de l'UE en vertu de la Directive OPCVM. La Société peut toutefois décider de mettre fin aux dispositions prises eu égard à la commercialisation de toute catégorie d'actions du Fonds à tout moment en utilisant la procédure prévue par la Directive OPCVM.

Les parts/actions d'un ETF de type OPCVM achetées sur le marché secondaire ne peuvent en général pas être revendues directement à l'ETF de type OPCVM. Les investisseurs doivent acheter et vendre des parts/actions sur un marché secondaire avec l'aide d'un intermédiaire (p. ex. un courtier) et peuvent encourir des frais ce faisant. En outre, il se peut que les investisseurs paient plus que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts/actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils les revendent.

La politique de la Société en matière de participations du portefeuille est conçue pour être transparente, tout en étant dans le meilleur intérêt du Fonds et en protégeant la confidentialité des participations du portefeuille de chaque Fonds. L'ensemble des participations du portefeuille du Fonds est généralement disponible quotidiennement, avec un décalage d'un jour, sur www.ftglobalportfolios.com. Toute information sur les participations du portefeuille qui pourrait être fournie sur demande sera fournie sur une base confidentielle.

L'indice Dow Jones Internet Composite IndexSM est un produit de S&P Dow Jones Indices LLC (« SPDJI ») et a fait l'objet d'une licence d'utilisation accordée à First Trust. Dow Jones[®] et Dow Jones Internet Composite IndexSM sont des marques de commerce de Dow Jones Trademark Holdings LLC (« Dow Jones »). Elles ont été concédées sous licence à SPDJI et ont fait l'objet d'une sous-licence d'utilisation à certaines fins accordée à First Trust au nom du Fonds. Le Fonds First Trust Dow Jones Internet Index Fund n'est pas parrainé, approuvé, vendu ou promu par SPDJI, Dow Jones ou leurs sociétés affiliées respectives et aucun d'entre eux ne formule de déclaration concernant l'opportunité d'investir dans ce produit.

Pour les Investisseurs en Belgique

L'offre d'actions n'a pas été et ne sera pas notifiée à l'Autorité des services et marchés financiers belge (Autoriteit voor Financiële Diensten en Markten) et le présent document n'a pas été et ne sera pas approuvé par celle-ci. Les actions ne peuvent être offertes en Belgique qu'à des investisseurs professionnels, en vertu de l'art. 5, al. 1 de la loi du 3 août 2012 relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances (la « Loi du 3 août 2012 »), à condition que ces investisseurs agissent pour leur propre compte et qu'ils respectent la condition de revente telle que prévue à l'art. 5, al. 1 de la Loi du 3 août 2012.

Pour les Investisseurs en France

Ce document s'adresse uniquement aux investisseurs professionnels (tels que définis par la directive européenne 2004/39/CE du 21 avril 2004 concernant les marchés d'instruments financiers (« MiFID »)), investissant pour leur propre compte ou pour le compte de leurs clients discrétionnaires et des sociétés de gestion (fonds de fonds). Il ne doit pas être distribué au public. La commercialisation du Fonds par First Trust Global Portfolios Management Limited a été notifiée à l'Autorité des marchés financiers conformément à la Directive européenne 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (« OPCVM V »). Les investisseurs potentiels peuvent obtenir gratuitement les DIC1 (en français ou en anglais) et le prospectus en vigueur, les statuts, ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels (en anglais), auprès du correspondant centralisateur français RBC Investors Services Bank France SA, sis 195, rue Réaumur, 75002 Paris.

Pour les Investisseurs au Luxembourg

Le Fonds est autorisé à la commercialisation au Luxembourg. Le Prospectus, le Document d'informations clés pour l'investisseur (« DIC1 ») et d'autres documents ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement en anglais auprès de CACEIS Bank Luxembourg, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour les Investisseurs en Suisse

La distribution des actions en Suisse se fera exclusivement auprès d'investisseurs qualifiés (les « Investisseurs qualifiés »), définis dans la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006 (« LPCC »), telle qu'amendée, et son ordonnance d'application. Par conséquent, le Fonds n'a pas été enregistré et ne sera pas enregistré auprès de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Le présent document et/ou tout autre document d'offre relatif au Fonds peut être mis à disposition en Suisse uniquement aux investisseurs qualifiés. Pour ce faire, le Fonds a nommé en tant que représentant suisse Waystone Fund Services (Switzerland) SA, Av. Villamont 17, 1005 Lausanne, Suisse, Tél.: +41 21 311 1777, email: switzerland@waystone.com. L'agent payeur du Fonds est la Banque Cantonale de Genève. Toute documentation relative au Fonds peut être obtenue gratuitement auprès du représentant suisse à Lausanne. Les informations fournies ici le sont à titre d'information générale uniquement et les performances historiques ne constituent pas une indication des performances actuelles ou futures.

Pour les Investisseurs à Monaco

Le Fonds ne peut être offert ou vendu, directement ou indirectement, au public à Monaco autrement que par une banque monégasque ou un intermédiaire monégasque dûment autorisé agissant en tant qu'investisseur institutionnel professionnel ayant une connaissance et une expérience des questions financières et commerciales lui permettant d'évaluer les risques et les avantages d'un investissement dans le Fonds. Par conséquent, ce document ne peut être communiqué qu'aux (i) banques, et (ii) sociétés de gestion de portefeuille dûment agréées par la Commission de Contrôle des Activités Financières en vertu de la loi no 1.338 du 7 septembre 2007 et autorisées par la loi no 1.144 du 26 juillet 1991. Ces intermédiaires réglementés peuvent à leur tour communiquer ce document aux investisseurs potentiels sous leur propre responsabilité.